

Séance du Conseil municipal du 16 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi seize septembre, à dix-neuf heures quinze minutes, le conseil municipal, légalement convoqué le 9 septembre 2024, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de **Monsieur Patrice NION, Maire.**

Présents : M. Patrice NION, M. Patrick FLAUTRE, Mme Marie-France PAUGAM, Mme Ginette CARPENTIER, Mme Isabelle ASSELIN, Mme Christine CAMPAIN, Mme Corinne GRILLY, Mme Alice PAUMIER, M. Stéphane TROHAY et M. Dominique VOISIN.

Absents excusés : M. Daniel AMOURETTE (procuration à M. NION), M. Daniel BOUCOURT et Mme Nathalie LA RUS (procuration à M. FLAUTRE)

Absente : Mme Gwendoline HAVÉ.

Secrétaire de séance : Mme Alice PAUMIER.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Marché du presbytère – Avenant

Monsieur le Maire présente les avenants sur lesquels il est nécessaire de délibérer :

- TERH : avenant n°5 : surlocation base de vie et échafaudage – 19 166.67 € HT soit 23 000.00 € TTC.
Accord unanime du Conseil municipal.
- Seine TP : avenant n°5 : précisions administratives.
Accord unanime du Conseil
- Entreprise BENARD : devis pour modification de l'ouverture de la porte du garage – 5 995 € HT.
Monsieur le Maire explique que, sur le plan, la porte doit ouvrir vers l'extérieur. L'entreprise a pris, elle-même, l'initiative de faire une ouverture vers l'intérieur pour éviter qu'elle ait une prise au vent. Problème : il n'est plus possible de fermer la porte quand le camion est rentré dans le garage. Il faut donc modifier l'ouverture.
Refus unanime du Conseil pour ce devis car erreur unilatérale de l'entreprise.

Travaux : pièce des enfants terminée. Plan de travail pour les écrans fait. Il manque les étagères.

Produit au sol à mettre dans la grande pièce, une partie du couloir, WC et cuisine.

Reste à poser les stores. Encore un peu d'électricité. Il manque le matériel informatique.

Equipements urbains reçus.

Alice demande quelle est la date prévisionnelle d'ouverture. Monsieur le Maire lui répond fin octobre – novembre et inauguration au printemps 2025.

Déménagement par les conseillers et l'agent communal.

La société Horizon Concept a commencé à faire l'entretien extérieur.

Remplacement de l'agent communal

M. Guillaume GALLINA a demandé sa mutation au 1^{er} août 2024 pour le Département de la Seine-Maritime.

Depuis cette date, M. BOUSREZ est seul à l'entretien de la commune sur un contrat d'une durée de 20/35^{ème}. Ce contrat cesse au 31 décembre 2024.

Il est nécessaire de faire un appel à candidatures pour recruter un agent sur une durée de 35/35^{ème}. Recrutement dès que possible.

Contrat de téléphonie

Nécessaire de contracter un abonnement téléphonique pour la nouvelle garderie. Contrat La Poste Mobile à 12 € TTC/mois (4 mois offerts) + achat d'un téléphone à 70 € TTC.

Adhésion à la Banque alimentaire

Une habitante de la commune, en difficulté, s'est tournée vers La Banque alimentaire de Blainville-Crevon. Afin qu'elle puisse bénéficier des services de cette association, il est nécessaire que la commune adhère et paie une cotisation annuelle de 0.15€/habitant.

A l'unanimité, les membres du Conseil acceptent l'adhésion à La Banque alimentaire de Blainville-Crevon.

Adhésion au Fonds de Solidarité Logement

Le Fonds de Solidarité Logement, géré par le Département de la Seine-Maritime, propose des aides financières sous forme de prêts et de subventions, versés directement aux créanciers.

Ces aides permettent aux ménages d'accéder à un logement, ou de s'y maintenir en résorbant des dettes de loyer, de fourniture d'eau, d'énergie, de téléphonie et d'internet, ou de charges de copropriété.

La contribution des communes est fixée à 0.76 €/habitant.

A l'unanimité, les membres du Conseil rejettent la participation à ce fonds.

Admission en non-valeur

Madame l'Inspectrice du Service de Gestion Comptable propose de mettre en non-valeur une créance d'un montant de 25 € (rembt d'électricité et de gaz d'une location de la salle des fêtes).

A l'unanimité, les membres du Conseil acceptent la mise en non-valeur de cette créance de 25 €.

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2023 de la CCICV

Monsieur le Maire présente le Rapport d'Activités et le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2023 de la CCICV.

Ces rapports sont mis à la disposition de tous à la mairie.

QUESTIONS DIVERSES

- Remerciements pour la tenue des bureaux de vote (élus et habitants)
- Citerne de 1500 litres et chaudière gaz installées à l'école. Prévoir aménagement pour permettre au camion d'approvisionner la citerne. Sécurisation de la citerne à réaliser.
- La rentrée des classes s'est bien déroulée. 43 élèves à Sainte-Croix et 49 élèves à Longuerue.
- Nid de guêpes détruit au niveau du toit de l'école (intervention des pompiers)
- Nettoyage des gouttières + toit.
- Aménagement « anti-pigeon » installé à l'église + nettoyage des gouttières.
- Point sur le site Internet
- Salle d'animations : menuiseries à remplacer (car subvention)
- Nouveau contact pour le fauchage de la voirie communale
- Déneigement des voiries communales : Dorian HAVÉ
- Compte-rendu de l'exposition de l'Association Reg'Arts à l'église de Sainte. A l'unanimité, le Conseil accepte le don de 150 €.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h15.